

COMMUNE

ST MAURICE DE GOURDANS

DEPARTEMENT

AIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D.FI.24-02-13

Date convocation : 14.03.2024  
Nombre de conseillers présents et  
représentés : 21

Votants : 21  
Délibération publiée le : 26/03/2024

### **OBJET : VOTE DU BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT**

Le vingt et un mars deux mille vingt-quatre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la ville de Saint-Maurice de Gourdans, dûment convoqué en séance officielle le quatorze mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni dans la salle des fêtes, sous la présidence de Fabrice VENET, Maire.

#### **PRÉSENTS :**

Fabrice VENET, Marie-Claude REGACHE, Jean-Claude RAPPY, Vanessa OLLIER, Jean-Michel MASSON, Myriam SAINT-GENIS, Thierry LONGCHAMP, Martine PAVAILLER, Michel MITANNE, Estelle SEGURA, Marc PUYPE, Didier BRAU ; Julien PERRIN, Yves VENÇON, Catherine BA, Denise BOUVIER, Jérôme ARRAMBOURG,

**ONT DONNÉ PROCURATION :** Nathalie LLAMBRICH (pouvoir à M. Saint-Genis), Loïc CALARD (pouvoir à J. Perrin), Sandrine CROST (pouvoir à M. Mitanne), David RICHARD (pouvoir à MC Regache)

**ABSENT(S) EXCUSÉ(S) :** Samuèle SALMON,

**ABSENTS :** Delphyne GISSIEN

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Myriam SAINT-GENIS

---

### **OBJET : VOTE DU BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT**

Rapporteur : M. Rappy, adjoint aux finances

Dans le prolongement du débat d'orientation budgétaire adopté le 8 février 2024, le budget primitif de la commune s'établit selon les modalités présentées ci-après :

- Le budget annexe Eau et Assainissement est construit à partir de la nomenclature M49
- Le budget annexe Eau et Assainissement s'équilibre en dépenses et en recettes, en fonctionnement et en investissement, conformément aux données présentées dans les maquettes budgétaires ci-annexées,

D. FI.24-02-13

